

Journée mondiale de la liberté de la presse : La CNDH préoccupée par la menace sur les libertés interpelle les autorités

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 04 MAI 2023

1338

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Liberté de la presse 2023

Le Mali perd deux places au classement



Journée internationale de la presse : Bandiougou Danté pointe du doigt sans accuser !



Fausses nouvelles ou Fake news : Les organisations de la société civile outillées !



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

02 Mai
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

82

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

02

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

706 775 Vaccinations incomplètes

3 587 955 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33 144

Guéris

32 325

Décès

743

dont 00 fait l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.14



P.19



/ Une /



Liberté de la presse 2023 : Le Mali perd deux places au classement

P.5

/ Brèves /



Opération serval et force barkhane au Mali : Le coût des opérations
Reconquête de Kidal : L'État malien aux antipodes de la communauté internationale
Primature : Le Réalisateur Souleymane Cissé reçu par Choguel Maïga
Primature : La troïka reçue par le chef du gouvernement
Éducation : Plusieurs écoles de Conakry visitées par la ministre Dédéou

P.10

P.10

P.11

P.11

P.11

/ Actualité /



Fausse nouvelles ou Fake news : Les organisations de la société civile outillées !
Journée mondiale de la liberté de la presse : La CNDH préoccupée par la menace sur les libertés interpelle les autorités
Journée internationale de la presse : Bandiougou Danté pointe du doigt sans accuser !

P.13

P.14

P.15

/ Politique /



Nouvelle constitution : Le chérif de Niéro sort de son silence
Hamadoun Amion Guindo de la CSTM : "la refondation doit intégrer le respect des libertés et des droits"
Processus politiques et électoraux : CRI-2002 sensibilise les légitimités rationnelles à Kati

P.18

P.19

P.20

/ Culture & société /



LE GRIOTISME OU LE DJELIYA : Une nouvelle forme de mendicité qui ne dit pas son nom
Quatrième édition du festival international de cinéma les TERANGA : Le Mali rafle trois prix à travers le réalisateur Fousseyni MAIGA

P.21

P.22

/ International /



Sénégal : Le journaliste d'investigation Babacar Touré évacué
Julie Cabus, sur la mise en œuvre de l'ATA en Afrique : Un partenariat sur un même pied

P.23

P.24

/ Sport /



PSG et Messi : Une histoire qui termine mal

P.25

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

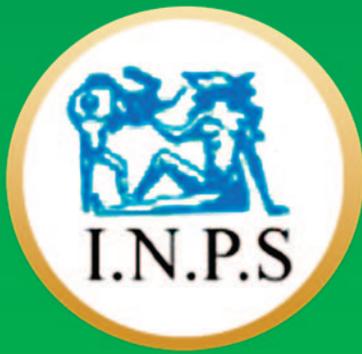
• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



LA PENSION DE RETRAITE ANTICIPÉE POUR RAISON DE SANTÉ

Conditions d'ouverture des droits :

- Avoir accompli au moins 13 années d'assurance
- Avoir 53 ans et moins de 55 ans pour toutes les catégories
- Certificat médical attestant l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle



INPS Au service des assurés sociaux

Employeurs ! Faites vos déclarations et assurez leur paiement régulier à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités



Liberté de la presse 2023 | Le Mali

perd deux places au classement

Le mercredi 3 mai 2023, à l'occasion de la Journée mondiale de la Liberté de la Presse, El Hadj Bandiougou Danté, président de la Maison de la Presse du Mali, a rappelé au gouvernement l'importance de respecter les engagements en faveur de la liberté

de la presse. Cependant, selon le dernier classement annuel de Reporters sans Frontières (RSF) publié hier, le Mali a reculé de la 111ème place en 2022 à la 113ème place sur 180 pays en 2023, perdant ainsi deux places. Cette dégringolade est due aux conditions précaires

dans lesquelles le journalisme est exercé dans le contexte de crise que traverse le pays. RSF dénonce notamment une disparité dans l'accès aux sources d'information, les médias publics ayant un accès plus facile aux informations provenant de l'État que les mé-

dias privés. De plus, les journalistes étrangers font face à un processus d'accréditation intrusif et attentatoire au secret des sources, comme en témoigne l'expulsion d'un journaliste français moins de 24 heures après son arrivée en début d'année 2022. Les professionnels des médias sont également muselés par un cadre légal obsolète qui ne définit pas les délits de presse, ainsi que par la paupérisation qui les rend vulnérables aux influences et à la corruption. Enfin, l'insécurité due à l'activité des groupes armés, notamment dans le Nord et le Centre du Mali, entrave le libre exercice des professionnels des médias.

La Maison de la Presse exige du gouvernement le respect de ses engagements en faveur de la liberté de la presse, ainsi que la recherche des confrères enlevés, tels que Birama Touré,

Moussa Bana Dicko et Sory Koné, et la recherche des auteurs du saccage de la Maison de la Presse survenu le 20 février 2023.

En 2023, la liberté de la presse au Mali a perdu deux places dans le classement. La Maison de la Presse a exprimé ses préoccupations aux autorités nationales quant à l'environnement des médias, appelant à une refonte du secteur pour éviter une implosion due à la concurrence déloyale de certains acteurs se faisant passer pour des "journalistes" sur les réseaux sociaux, violant ainsi les règles d'éthique et de déontologie. Cette situation a entraîné la mort des journaux et la détérioration des radios et des télévisions. Le président de la Maison de la Presse a souligné qu'il est temps de sortir de cette situation de tension en exprimant une volonté politique claire et appropriée. Il a ap-

pelé les professionnels des médias à respecter l'éthique professionnelle et à condamner les manquements graves, les violations flagrantes de la confraternité, les appels à la haine et à la violence. Enfin, il a invité les confrères concernés à revoir leurs grilles d'évaluation et leur mode opératoire pour continuer à bénéficier de la confiance des opinions publiques, notamment dans les pays en crise, en particulier ceux de la région sahélienne. En marge de la Journée mondiale de la liberté de la presse, la Maison de la Presse a organisé la Semaine Nationale de la Liberté de la Presse, qui se poursuivra jusqu'au 10 mai 2023, conformément à la tradition.

■ Binadjan Doumbia



■ Basta Sanogo



Mossadeck Bally "Faire le commerce c'est très bien, mais faire le commerce ne développe pas un pays"

■ Formidable Sekou Coulibaly MALI TV

MALI: Il est ouvert le concours d'entrée à EMIA Les dépôts commencent le lundi 08 mai au vendredi 12 mai 2023.



■ Issa Kaba



Page noire.

La commission d'organisation du Salon des médias a appris avec tristesse le décès de notre mère(celle de Ismael Ballo dit Ballody PDG de Prestige Consulting).

Décès survenu le mardi 2 mai .

A cette douloureuse circonstance nous présentons nos condoléances les plus attristées à Ballody et à toute la famille.

Paix a son âme.

■ Ammy Baba Cisse



Après un mois et demi d'absence pour raison de santé, cette journée internationale de la presse m'a offert l'occasion de vous dire que je suis encore là par la grâce de Dieu. J'ai beaucoup de remerciements à faire. Mais l'occasion est devant. Pour la Maison de la Presse, en mon nom et au nom de mes collaborateurs, j'exprime ma gratitude au Président Bandiougou Dante. Encore des exigences des médecins sont à observer pour quelques jours.



■ Niang Media



Le but du journalisme n'est ni de déplaire ni de complaire. C'est de remuer la plume dans la plaie. La plume, et aujourd'hui le micro et la caméra. Patrick

■ Mali Actu



AFFAIRE MADAME VIE CHÈRE:

Les 1 000 000 de caution conditionnés par le tribunal de Grande instance de la commune IV pour sa mise en liberté provisoire ont été payés aujourd'hui mercredi 03 mai 2023 au trésor public.

Le reçu du trésor public a été présenté au procureur du tribunal de la commune IV, ont assuré ses proches.

L'affaire a été remise jusqu'à demain jeudi 04 mai 2023, ont indiqué ses proches. Ainsi, elle ne recouvrera pas sa liberté ce mercredi 03 mai 2023.

Par conséquent, madame poivron passera la nuit entre les murs de BOLE prison de la femme

Source: Moussa Konaté



■ Renouveau FM/TV



Révision constitutionnelle : Le Chérif de Nioro, Bouyé Haïdara appelle à voter « OUI », au référendum dont la date sera bientôt fixée par les autorités. C'était ce mardi dans le Zawiya à Nioro du Sahel.



■ Bacary Camara



Les rites et traditions

L'Empereur Kankou Moussa, le personnage le plus controversé de l'histoire du Mali.

L'or ou la « chair de Dieu » et le chapelet

Le chroniqueur arabe AL OMARI l'a immortalisé en portant à la connaissance du monde le pèlerinage fastueux qu'il fit à la Mecque en 1324. La tradition orale continue de faire des révélations épouvantables sur l'enfance, la jeunesse et la vie décousue et incestueuse de ce Mansa comme étant « l'homme le plus riche de tous les temps. Il est accusé d'avoir dilapidé « l'or fétiche » sorte de « réserve or » de l'empire du Mali, d'une part en pèlerinage fastueux pour absoudre ses péchés et d'autre part en achat d'ouvrages sacrés, d'esclaves et de concubines arabes.

C'est la personnalité de celui qui est surnommé temps » qui incarne de la manière la plus éclatante le rôle des souverains dans l'expansion de l'islam en Afrique de l'Ouest. Par sa piété exemplaire notait le Pr Idrissa Diakitè, par la protection qu'il accordait aux musulmans et par l'attention qu'il portait aux études islamiques, Mansa Moussa dont le règne se situe au XIVe siècle avait gagné le titre de sultan des musulmans. Il contribua à la puissance de l'islam dans cette région, par la multiplication des lieux de prière, des mosquées et des minarets, par l'instauration de l'appel à la prière et de la prière du Vendredi et enfin par la diffusion de la littérature islamique à travers l'importation et l'étude de livres de droit musulman. C'est lui qui jeta les bases de la fameuse Université SANKORE de Tombouctou dont l'émule était Djenné, le plus ancien foyer culturel de la zone soudanaise.

Quand aux livres importés par Kankou Moussa, ils étaient tous de droit Malekite. En effet des quatre grandes écoles de l'islam, c'est le rite Malékite qui s'est répandu en Afrique du Nord et en Afrique Occidentale. Le Malekisme a cette caractéristique qu'il s'adapte à toutes les valeurs et pratiques traditionnelles qui ne sont pas de façon flagrante contradictoire avec les préceptes et règles de l'islam. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, l'islam au Soudan Occidental est représenté par un seul courant : le Kadriya. Ce courant est caractérisé par sa très grande tolérance à travers l'attention qu'il porte au contexte culturel dans lequel s'enracine l'islam, par l'approche pacifique qu'il a de la Jihad, comprise comme l'effort, la persévérance,

la patience nécessaire pour faire accepter et partager les valeurs religieuses.

B.CAMARA, Journaliste, Chercheur..



■ Moussa Mara Yelema



3 mai, journée mondiale de la liberté de la presse ! Ma solidarité avec tous ceux dans la presse qui se battent simplement pour faire leur travail.

La liberté de la presse est l'un des fondements de la démocratie et ne doit souffrir d'aucune exception, n'importe où et à tout moment ! Les dirigeants doivent soutenir et protéger l'indépendance et le professionnalisme de la presse, ce qui leur sera bénéfique en premier et contribuera à l'harmonie et à la stabilité des communautés qu'ils représentent.



Dans le cadre d'un bref séjour à Abidjan, ce mardi 2 mai, j'ai rendu, comme d'habitude, une visite de courtoisie à l'ambassade du Mali sur place ainsi qu'au consulat et aux responsables de la communauté malienne dans ce pays frère.

Dans les discussions avec eux tous, je les ai encouragés à soutenir le pays.

J'ai enfin eu l'occasion de constater que le jeune Maiga que j'ai sponsorisé est devenu lauréat du prestigieux Institut Polytechnique Houphouët Boigny de Yamoussoukoro, donc un motif de fierté pour toute la communauté.



Wamaps



#Togo | 02/05 Des terroristes de Sekou Mouslimou (#JNIM) ont attaqué le village de #Namouno (#Kpendjal) enlevant 2 villageois et volant des dizaines de têtes de bétail. Les villageois ont été libérés par la suite et les terroristes se sont réfugiés près d'#Ogagou, au #Burkina.

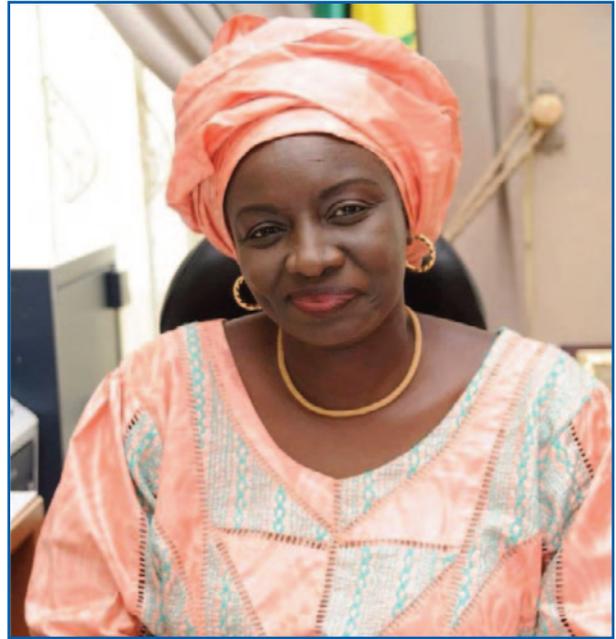


Ousmane Sonko



PASTEF-Les patriotes, par ma voix, dénonce vigoureusement les menaces et insultes dont est victime Madame @aminatoureklk. Elle peut compter sur notre soutien actif, et même physique, contre toute

agression par une mafia politique couverte d'une immunité judiciaire et d'une inaction complice des FDS. Je réitère mon appel à toutes les forces vives de la nation pour un sursaut salvateur pour en finir avec ce régime violent et corrompu de Macky Sall, qui a fini de saper les fondations de notre paix sociale et de notre stabilité nationale, comme jamais dans le passé. Nous devons tous exiger la DÉMISSION DE MACKY SALL.



Gouvernement du Mali



COMMUNIQUE DE PRESSE DÉMENTI SUITE À LA DIFFUSION D'INFORMATIONS SUR UNE PRÉTENDUE ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT AVEC L'UTILISATION DE LA PHOTO DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX.

Il nous est arrivé de constater sur le réseau social Facebook la diffusion des informations relatives à une prétendue activité d'investissement dénommée « MALIE TRADING -INVESTISSEMENT » avec l'utilisation d'une photo du ministre de l'Economie et des Finances du Mali à travers le lien suivant :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100091634632638...>

Le ministère de l'Économie et des Finances du Mali attire l'attention du public qu'il n'est nullement concerné par cette activité et apporte un démenti formel à toute implication.

Toute autre information diffusée en dehors des canaux officiels de communication du Ministère de l'Economie et des Finances du Mali, notamment le site web: www.finances.ml ou la page Facebook : <https://www.facebook.com/mefmali>, ne lie pas le département.

Le Ministère de l'Economie et des Finances compte sur la vigilance de tous.

Bamako, le 03 mai 2023

Opération Serval et force Barkhane au Mali : Le coût des opérations



Le coût du renforcement et de la restructuration de l'armée malienne aurait bien été aussi moindre que celui du déploiement des forces Serval (plus de 600 millions d'euros pour la France), Barkhane (plus de 600 millions d'euros par an pour la France) et des casques bleus de la mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (900 millions d'euros par an dont la France paye 4,86% soit environ 45 millions d'euros par an). Cependant, la présence prolongée de forces étrangères crée de nouveaux problèmes.

Le désengagement de la France en Afrique francophone

Les cinq (05) pays francophones sahéliens et fragiles, par ailleurs bénéficiant de la coûteuse opération militaire Barkhane contre le terrorisme, sont peu aidés par la France : le Mali est seulement le 18ème pays bénéficiaire (109 millions de dollars en 2013), le Niger le 27ème (60 millions de dollars). Un seul PMA africain, le Sénégal, figure dans la liste des dix (10) pays les plus aidés par la France en 2015 (liste qui compte la Colombie, le Brésil, l'Indonésie et la Chine).

France, cinquième contributeur d'aide mondiale, ne figure pas dans la liste des dix (10) principaux fournisseurs d'aide bilatérale aux PMA, alors que 34 sur 48 PMA sont africains. Le désengagement de la France est encore plus frappant pour l'éducation, cette aide ayant été divisée presque par trois (03) de 2010 à 2016 (de 819 millions de dollars en 2010 à 307 millions de dollars en 2016), dont 20 millions seulement pour l'éducation primaire. Le décalage est frappant par rapport à l'effort strictement militaire.

Qu'est-ce que la désinformation ?

La désinformation, le contraire du mot information a bien été imaginé par les Russes. Elle a pour passage obligatoire l'intoxication, qui est répertoriée sous trois formes distinctes (intoxication blanche, intoxication grise et intoxication noire) et ses deux (02) groupes, est une arme employée par toutes les grandes et moyennes puissances.

L'intoxication blanche consiste à révéler à une opinion publique nationale ou à l'opinion publique internationale des faits réels, mais restés secrets pour diverses raisons ou simplement par raison d'État. L'intoxication grise correspond à un cocktail de vérités, demi-vérités et contre-vérités. Dans la trame des faits vrais, véritables à détecter. Le tout donne une grande impression d'authenticité.

L'intoxication noire est un produit totalement imaginé, inventé, cela peut-être une information fautive qui sera longue à analyser, ou une campagne malaisée à cerner et apte à provoquer une tension ou un

Reconquête de Kidal : L'État malien aux antipodes de la communauté internationale



De virulentes menaces ou intimidations pour sonner le glas des espérances indépendantistes des mouvements armés du nord-mali. Voilà la première phase d'une reconquête territoriale que l'état malien se retient d'opérer au moyen d'un bain de sang fratricide, tandis que dans le camp d'en face rien n'est fait pour éviter un tel scénario.

La vérité c'est que l'ex-puissance coloniale et son acolyte de communauté internationale ont éreinté l'Etat Malien par leur ingérence, en ne lui laissant le choix que d'adopter sa posture actuelle, à savoir : une coopération militaire avec la Russie en lieu et place d'un partenariat léonin et perfide sans l'once de considération et de sincérité. Résultat : avec la coopération militaire Mali-Russie l'armée malienne semble à même de faire face avec les moyens du bord aux défis et insurmontables obstacles rencontrés dans le combat du terrorisme et sur le chemin de son redéploiement sur l'ensemble du territoire y compris Kidal. En atteste le tournant du rapport de forces entre le gouvernement malien et le trio France-communauté internationale-CMA (coordination des mouvements de l'Azawad), avec notamment la réplique des FAMA à la traditionnelle célébration de l'indépendance de l'Azawad, le 6 avril dernier, par le survol à basse altitude de la ville de Kidal et de plusieurs autres localités.

En tout cas au regard du mépris affiché par la coalition des groupes indépendantistes ou autonomistes du Nord à l'endroit de l'accord pour la paix d'Alger et même du pouvoir à Bamako, avec la caution apparente de la communauté internationale, le gouvernement n'a d'autre alternative que de se mettre dans la dynamique de la déclaration plus réaliste que va-t-en-guerre du jeune secrétaire parlementaire du CNT, Amadou Albert Maiga, manifestement en phase avec les aspirations d'un peuple trop longtemps muselé et pris en otage par la problématique de Kidal.

Seydou Diakit / Source : Le Témoin

choc. Ces trois (02) intoxications appartiennent à deux (02) groupes (bleu et rouge) référencés aussi par deux (02) couleurs : le groupe « bleu », quand il s'agit d'opérations menées par le gouvernement à l'intérieur de ses frontières, le groupe « rouge » quand il s'agit d'opérations menées par le gouvernement à l'extérieur de ses frontières.

Source : L'Inter de Bamako

Primature : Le Réalisateur Souleymane Cissé reçu par Choguel Maïga



Le Cinéaste Souleymane Cissé et sa fille Fatou Cissé elle-même devenue réalisatrice avec la sortie récente du film "BOUA" dédié à son père, ont été reçus en audience par le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga. Invité au 76ème festival de Cannes prévu du 17 au 26 mai 2023, pour recevoir le Carrosse d'or, prix décerné par la Société des Réalisateurs de Films (SRF), pour les qualités novatrices de ses films, notamment de son 1er long métrage " Den muso", l'artiste a tenu à venir remercier le Premier ministre et à travers lui, toutes les autorités de la Transition pour leur soutien. "Ce que j'ai eu, je l'ai eu au nom du Mali" a déclaré Souleymane Cissé. Le Cinéaste a particulièrement remercié le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga pour tous ses efforts en faveur du développement du Septième Art au Mali. En retour, le Chef du Gouvernement s'est dit très fier du parcours de l'homme et de sa très riche filmographie dont Waati et surtout Yeelen qui a remporté à sa sortie en 1987, le Prix du Jury au Festival de Cannes. Plus généralement, il a tenu à manifester sa reconnaissance à l'ensemble des artistes maliens pour avoir porté très haut l'image de notre pays partout dans le monde.

CCRP

Primature : Le Réalisateur Souleymane Cissé reçu par Choguel Maïga

La Ministre Sidibé DEDOU Ousmane et son homologue en charge de l'Éducation Nationale de la République Centrafricaine, Dr Aboubakar Moukadas-Nouré ont mis à profit leur séjour en République de Guinée dans le cadre de l'atelier régional sur le déploiement du nouveau modèle de financement du partenariat mondial de l'Éducation (GPE) pour visiter ce mercredi 03 mai 2023, l'École Primaire Barry Diawadou de Dixinn, le CFP de Donka, la Direction Nationale des Examens et la Radio Scolaire de Guinée à l'INRAP. Dans ces écoles et directions visitées, les hôtes ont pu échanger avec les encadreurs et les directeurs qui leur ont présenté les différentes actions réalisées au sein de leurs établissements et services respectifs en matière de progrès éducatif. Cette visite a globalement permis à ces deux ministres de comprendre le processus de mise en place du mécanisme, l'organisation et le fonctionnement de l'école guinéenne.

CELLULE DE COM- MEN

Primature : La troïka reçue par le chef du gouvernement



Le Premier ministre Choguel Kokalla MAÏGA, a reçu ce mardi 2 mai 2023, une délégation du Secrétariat exécutif du Groupe de Coopération des Partenaires techniques et financiers (PTF) conduite par l'ambassadeur du Danemark au Mali, S.E.M. Rolf HOLMBOE. La délégation était venue confirmer, sinon réaffirmer l'engagement des PTF aux côtés de la population malienne et de son gouvernement pour faire face aux défis du moment.

Les PTF souhaitent ainsi dynamiser le dialogue avec les autorités afin de trouver ensemble les meilleures solutions pour accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre de l'agenda de la Transition. Notamment en ce qui concerne les questions de développement ainsi que la coordination des appuis. Les PTF restent ainsi engagés dans le Projet d'Appui aux Réformes et aux Elections et pour la Sécurisation des Processus électoraux. Et pour se donner les meilleures garanties de réussite, l'Ambassadeur Holmboe a souhaité connaître les priorités du Gouvernement, ses plans et ses besoins pour gérer les élections à venir ainsi que les perspectives pour la préparation d'un nouveau CREDD. En retour, le Premier ministre a souligné la disponibilité du Gouvernement à renforcer la concertation avec les partenaires à travers les départements concernés, en étroite collaboration avec le Secrétariat permanent pour la Gestion politique de la Crise au Centre. Et cela, dans le respect strict et rigoureux des principes qui gouvernent désormais la conduite des affaires publiques au Mali, à savoir :

- le respect de sa souveraineté,
- le respect de ses choix stratégiques,
- la prise en compte des intérêts du peuple malien. Pour ce qui est du processus électoral, il est lié selon le Premier ministre, à l'installation complète de l'AIGE dans les différentes circonscriptions du pays.

CCRP





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6: Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Fausses nouvelles ou Fake news : Les organisations de la société civile outillées !



Contribuer à une meilleure démocratisation du secteur de la sécurité au travers d'approches multi-acteurs et inclusives, tel était l'objectif de l'atelier de renforcement de capacités des organisations de la société civile sur les nouvelles technologies de la communication et de l'information, qui s'est tenu du 2 au 3 mai 2023 au mémorial Modibo Keita. Cette formation est organisée par l'Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique-Mali (ARGA-Mali) avec le concours de ses partenaires. Les participants ont été suffisamment outillés pour détecter des fausses nouvelles ou "Fake news".

La session a réuni 30 participants issus des organisations de la société civile. La formation a été animée avec l'utilisation de la méthode de formation andragogique. Au cours de la session, il y a eu des présentations PowerPoint, des séances de partage d'expériences et de brainstorming, des travaux de groupe et des exercices pratiques.

Après les deux premières phases du projet au Mali, intitulées « Engagement Multi Acteur pour une Gouvernance Inclusive du Secteur de la Sécurité (EMAGIS I et II), le NDI et ses partenaires ARGA-Mali et le complexe Infaplus entendent mettre en œuvre une troisième phase du programme qui vise à favoriser la coopération interrégionale pour des politiques de sécurité inclusives et centrées sur l'humain

dans la région du Liptako-gourma. Elle a pour but de contribuer à une meilleure démocratisation du secteur de la sécurité au travers d'approches multi-acteurs et inclusives. Depuis plusieurs années, le Mali, à l'instar d'autres pays du Sahel, fait face aux défis de l'émergence des groupes armés non étatiques, créant une nouvelle dynamique sociale et sécuritaire dans la région. Tout ceci dans un environnement politique marqué par des coups d'État. Il convient de noter qu'au regard des défis multiformes, le contrôle de l'information paraît un enjeu crucial pour l'ensemble des acteurs (gouvernementaux et groupes armés non étatiques).

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre dudit projet, un atelier de formation sur les TIC au

profit d'acteurs nationaux est prévu afin de disposer d'un levier national pouvant contribuer à mieux informer les populations. En effet, l'avènement et le développement de nouvelles technologies de l'information et de la Communication (NTIC) ont complètement changé la communication de masse. Cependant, malgré les avantages que ces plateformes procurent aux utilisateurs, il n'en demeure pas moins que leurs utilisations ne sont pas sans conséquences, surtout pour la cohésion sociale, la vie privée des gens, mais aussi et surtout la sécurité. C'est pourquoi le Mali s'est doté d'un arsenal juridique de répression à travers la loi n°2019-056 du 05 décembre 2019 portant répression de la cybercriminalité au Mali."

Si cette loi est toujours en vigueur, son contenu reste méconnu par beaucoup d'utilisateurs des réseaux sociaux, dont les organisations de la société civile œuvrant pour une gouvernance inclusive du secteur de la sécurité. Fort de ce constat, les organisations de la société civile ont un rôle important à jouer afin de faire barrière au phénomène de la désinformation. Le représentant du coordinateur ARGA-Mali, Yehya Maiga s'est réjoui de la tenue de cette formation. « Nous sommes tous conscients qu'aujourd'hui les technologies de l'information et de la communication sont incontournables et que leur utilisation consciente peut contribuer à la gouvernance du secteur de la sécurité. Nous sommes dans une période décisive pour la souveraineté de notre pays, et il devient urgent de savoir ce qu'il faut faire ou pas faire pour notre propre sécurité », a-t-il dit.

■ Ibrahim Sanogo



Journée mondiale de la liberté de la presse : La CNDH préoccupée par la menace sur les libertés interpelle les autorités



La Journée mondiale de la liberté de la presse a été célébrée au Mali comme partout ailleurs hier, le 3 mai 2023. La Commission Nationale des Droits de l'Homme a profité de l'occasion pour attirer l'attention des autorités maliennes sur l'importance vitale d'assurer une jouissance effective de la liberté de la presse et de la liberté d'expression, face à de nombreuses allégations d'atteintes à ces libertés. La CNDH a réagi à cette menace sérieuse pesant sur l'exercice des libertés d'opinion, d'expression et de presse au Mali, dans sa déclaration à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse. Pour cette 30ème édition, la CNDH a rappelé l'obligation pour l'Etat de veiller au respect des droits et libertés fondamentaux en tout temps. Il est important de rappeler que l'Assemblée générale des Nations unies a proclamé le 3 mai 1993 comme Journée mondiale de la liberté de la presse. Cette proclamation a marqué le début de progrès substantiels en faveur de la liberté de la presse et de la liberté d'expression dans le monde. Trente ans après, des progrès substantiels ont été enregistrés

en faveur d'une presse libre et de la liberté d'expression dans le monde, grâce à la multiplication des médias libres et à la montée en puissance des nouvelles technologies, qui ont permis de fluidifier la transmission de l'information. Cependant, la liberté de la presse, la sécurité des journalistes et la liberté d'expression sont de plus en plus menacées. La CNDH estime que, pour parer à ces situations critiques et à ces menaces, la liberté de la presse, la sécurité des journalistes et l'accès à l'information doivent, plus que jamais, occuper le devant de la scène. Le droit à la liberté d'expression, consacré à l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, est une condition préalable et un moteur de la jouissance de tous les autres droits de l'homme. Ce 30ème anniversaire de la Journée mondiale de la liberté de la presse est donc un appel à définir la liberté de la presse, ainsi que des médias indépendants, pluralistes et diversifiés, comme une condition nécessaire à la jouissance de tous les autres droits de l'homme. Dans sa déclaration, la CNDH a appelé l'attention des autorités sur

l'importance vitale d'assurer une jouissance effective de la liberté de la presse et de la liberté d'expression, face à de nombreuses allégations d'atteintes à ces libertés. Elle a également exprimé sa préoccupation face aux menaces sérieuses pesant sur l'exercice des libertés d'opinion, d'expression et de presse, fustigeant certains actes, écrits, propos et autres slogans remettant ou tendant à remettre en cause l'exercice de ces libertés.

En se basant sur divers textes, tels que la Constitution du 25 février 1992, la Charte de la Transition du 1er octobre 2020, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, la CNDH rappelle l'obligation qui incombe à l'Etat de garantir le respect des droits et libertés fondamentaux en tout temps et en tout lieu. Elle réaffirme que la liberté d'opinion, d'expression et de presse sont des droits fondamentaux qui ne peuvent être restreints que dans les conditions prévues par la loi.

■ Binadjan Doumbia

Journée internationale de la presse : Bandiougou Danté pointe du doigt sans accuser !

A l'instar des autres pays du monde, le Mali a célébré avec faste la Journée internationale de la liberté de la presse. Le président de la Maison de la presse, Bandiougou Danté, a saisi cette occasion pour mettre en avant la préservation de la liberté de la presse. Cela s'est déroulé le mercredi 3 mai 2023 à la Maison de la presse.

Le thème retenu pour cette 30^{ème} édition est "Façonner un avenir de droit : la liberté d'expression comme moteur de tous les autres droits de l'homme". Ce thème d'une importance capitale résume le rôle fondamental des médias dans un monde en reconstruction, un monde qui cherche ses repères, un monde de tous les possibles, un monde d'incertitude mais un monde d'espoir.

Au-delà de la Journée mondiale de la liberté de la presse, la Maison de la presse a respecté

la tradition en organisant la Semaine nationale de la liberté de la presse. Celle-ci se poursuivra jusqu'au 10 mai 2023. Pendant cette semaine, les journalistes doivent être en mesure de discuter de leurs contradictions internes, de se regarder en face, de se donner des explications et de se dire des vérités. L'objectif recherché est qu'à la fin de la semaine, des recommandations seront formulées et des stratégies pour un plaidoyer-lobbying pour l'adoption des textes par les pouvoirs publics et jeter les bases d'une véritable instance d'autorégulation en vue d'une co-régulation efficace et efficiente.

Le président de la Maison de la presse, Bandiougou Danté, a souligné que la célébration du 3 mai était l'occasion de rappeler aux gouvernements la nécessité de respecter leurs engagements en faveur de la liberté de la

presse. Elle constitue également une journée de réflexion pour les professionnels des médias sur les questions relatives à la liberté de la presse et à l'éthique professionnelle. L'année qui s'est écoulée a été une année particulièrement difficile pour la presse malienne. En plus des conséquences catastrophiques de la maladie à coronavirus, des chantages, des menaces, des injures et des intimidations ont été ajoutés aux interpellations sinon des enlèvements extrajudiciaires.

Le président de la Maison de la Presse, Bandiougou Danté, est un fervent défenseur de la liberté de la presse. Il a saisi cette tribune pour évoquer le cas des journalistes disparus et enlevés, qui portent atteinte à la liberté d'expression. La disparition de notre confrère Birama Touré continue de susciter l'émoi dans le monde de la presse malienne. Depuis près de dix ans, les enquêtes sur sa disparition sont interminables. En septembre 2020, Hammadoun Niailibouly a été enlevé près de Somadougou, non loin de Mopti, à son retour d'un atelier de formation de journaliste. Le 18 avril 2021, Moussa Bana Dicko, Directeur des programmes de radio Hairé de Boni dans le cercle de Douentza, a été enlevé chez lui et reste introuvable. Le 26 janvier 2023, Sory Koné, Di-





recteur des programmes de la radio Danaya de Souba dans la région de Ségou, cercle de Farako, a également été enlevé chez lui et reste introuvable. Nous réitérons nos demandes aux autorités de la Transition de tout mettre en œuvre pour rechercher et retrouver nos confrères disparus.

En outre, la Maison de la Presse, haut lieu des expressions plurielles et longtemps considérée comme inviolable, a été attaquée et saccagée un après-midi sombre du 20 février 2023. Les locaux ont heureusement été rapidement réparés grâce à l'appui des bonnes volontés, mais le traumatisme moral et psychologique persiste. Nous attendons des autorités que les auteurs soient recherchés et qu'ils répondent de leurs actes.

Le président de la Maison de la Presse, Bandiougou Danté, est connu pour son franc-parler et sa pugnacité. Il soutient mordicus qu'un autre plan sur lequel les autorités nationales

sont fortement interpellées est celui de l'environnement des médias. Dans ce domaine, l'immobilisme des pouvoirs publics est amer. Les projets de lois et de décrets élaborés avec durs et couteux labeurs pour la refondation de cet environnement sont menacés. Un désordre encouragé et entretenu fait planer le risque d'une implosion inéluctable. Un nombre indéterminé de médias sur les réseaux sociaux dont certains acteurs se font appeler "journalistes" touchent à tout en violation des règles d'éthique et de déontologie. Ces forces nouvelles sont aussi les auteurs d'une concurrence déloyale qui fait mourir les journaux, agoniser les radios et les télévisions. Ces médias désemparés, sans perspectives, sans opportunités, frappés de plein fouet par les conséquences de la maladie à coronavirus, de l'embargo et d'une situation économique précaire, doivent faire face aux obligations contractuelles avec la Haute Autorité de la

Communication qui semble déterminée à remplir pleinement son rôle en recouvrant les redevances. Il est temps de sortir de cette situation de tension en exprimant une volonté politique claire et appropriée. La solution est et restera malienne", a affirmé Bandiougou Danté.

En outre, Bandiougou Danté a souligné que les pays du Sahel confrontés au terrorisme sont également maltraités par une certaine presse étrangère qui s'éloigne chaque jour de sa mission d'informer de manière indépendante, impartiale et responsable. "Le traitement partial, sélectif, raciste, méprisant et scandaleux de cette presse étrangère nous donne chaque jour des raisons valables et légitimes de les dénoncer", a-t-il déclaré.

■ Ibrahim Sanogo



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Nouvelle constitution : Le chérif de Nioro sort de son silence

Pour la première fois, le chérif de Nioro du sahel, Mohamed Ould Cheicknè Haidara s'est prononcé sur le projet de nouvelle constitution rejeté par des forces vives de la nation. Ayant l'assurance des autorités nationales que le projet ne porte pas atteinte aux valeurs de l'islam, il a appelé ses fidèles à voter oui lors du référendum.

Le guide des hamallistes, Mohamed Ould Cheicknè HAIDARA commémorant le 11e jour de la fête de l'Aïd-el-Fitr s'est prononcé sur la situation politique du pays ; notamment sur la réforme constitutionnelle controversée, puisque rejetée par une partie des forces vives de la nation.

Le contenu de la Loi fondamentale dont la vul-

garisation est en cours sera soumis au référendum à une date qui sera fixée par l'Autorité indépendante de la gestion des élections (AIGE).

Alors que des religieux appellent à voter contre le projet de Constitution parce que ne prenant pas suffisamment en compte leurs doléances, Bouyé, en revanche, a appelé ses fidèles à voter oui lors du référendum.

Il affirme avoir l'assurance que le texte ne porte pas atteinte à l'islam. Mieux, les autorités se sont engagées à revoir le texte si d'aventure il y avait des dispositions qui vont à l'encontre de religion révélée.

« S'il n'y a rien qui touche à notre religion. Si elle reste préservée, alors que j'estime qu'il faut laisser les choses (rdlr dispositions de la nouvelle) comme telles », a indiqué le Chérif de Nioro, précisant que rien ne faillera à son combat en faveur de l'islam.

« Mon amour, mon attachement aux valeurs de l'islam sont sans ambiguïtés », a-t-il fièrement souligné.

Abordant la question de la laïcité contre laquelle la LIMAMA est opposée, le guide des Hamallistes a estimé que ce combat est difficile parce qu'il y a des compatriotes qui ne sont pas musulmans.

« Il s'agit de remplacer la laïcité pour juste remplacer, ce n'est pas la peine...Je pense qu'on doit mener un combat à la portée des musulmans pour des pratiques allant contre nos valeurs», a indiqué Bouyé, en ajoutant que sa position est loin d'être une opposition à un groupe ou à une personne.

Pour lui, il est inutile d'opter pour une République islamique alors que l'État n'est pas en mesure d'appliquer la Charia dans le pays. Le monde aussi ne nous laissera pas faire, a relevé le guide des Hamallistes.

« Ce que nous pouvons faire par contre, c'est de veiller sur les codes de la famille. Cela est à notre portée », a-t-il souligné.

Par ailleurs, il a saisi l'occasion pour réitérer son soutien aux autorités de la transition qui œuvrent, selon lui, au bien-être de la population.

Cependant, a-t-il prévenu, il n'hésitera pas à les retirer son soutien si jamais elles se détourneront de ces objectifs.

PAR SIKOU BAH
Source : Info Matin



Hamadoun Amion Guindo de la CSTM : "la refondation doit intégrer le respect des libertés et des droits"

« Ensemble, recouvrons notre liberté et notre souveraineté ; la protection sociale des travailleurs », tel était le thème de la conférence débat organisée par la confédération syndicale des travailleurs du mali (CSTM), dans le cadre de la célébration du 1er mai, la fête du travail, à la pyramide du souvenir. Il a été débattu par le directeur de l'économie solidaire, m. Traore et le conseiller technique du ministère du travail, de la fonction publique et du dialogue social, M. Bagayogo.



Dans son discours d'ouverture des travaux, le secrétaire général, Hamadoun Amion GUINDO, a rendu un vibrant hommage aux héros victimes des massacres de Chicago, et à ceux-là qui ont donné leurs vies pour obtenir de meilleures conditions de travail, c'est-à-dire une journée de huit-heures de travail.

Le secrétaire général de la CSTM, Hamadoun Amion GUINDO, a rappelé que notre pays était confronté à des crises sécuritaire, sanitaire, économique, politique et sociale. Il a soutenu que la justice sociale et la promotion du bien-être demeuraient intimement liées à la résolution de ces différentes crises.

Le leader syndical a indiqué que ces moments devraient amener ses camarades à mieux réfléchir à travers une meilleure concertation, et à mieux se réorganiser au regard des ambitions qu'ils affichent pour le pays.

« Nous approprier de l'expression seul le travail libère un peuple. Nous y sommes condamnés si nous voulons retrouver notre souveraineté. Nous avons décidé de faire un service minimum cette année par rapport à l'évènement », a déclaré le secrétaire général. Ainsi, il a fait savoir qu'une fête du 1er Mai donne toujours l'occasion aux Travailleurs, singulièrement à la CSTM, de rappeler les points saillants des acquis et réalisations de l'année écoulée.

Le Secrétaire général, Hamadoun Amion GUINDO, a dénoncé que les autorités nationales n'avaient pas respecté leurs engagements relatifs à la mise en œuvre des accords signés avec la CSTM.

La CSTM dénonce le refus de la part du Gouvernement dans la mise en œuvre de ces engagements.

« Pourtant, ces accords doivent être appliqués

», a-t-il insisté.

La CSTM a interpellé le Gouvernement d'honorer librement ses engagements pour sa propre crédibilité. Ensuite, Hamadoun Amion GUINDO a déploré le non-respect des propres engagements du Gouvernement qui a mis en péril l'adoption du pacte de stabilité sociale recommandé par la conférence sociale.

Le secrétaire général de la CSTM a profité de l'occasion pour réaffirmer le soutien de sa Centrale syndicale aux autorités de la Transition en les accompagnant dans la politique de refondation engagée pour le pays. Ainsi, il a rappelé que cette refondation devrait intégrer le respect des libertés et des droits.

Par SABA BALLO
Source : Info Matin

Processus politiques et électoraux : CRI-2002 sensibilise les légitimités rationnelles à Kati

Le cercle de réflexion et d'information pour la consolidation de la démocratie au Mali (cri 2002) a organisé, hier mardi 2 mai 2023, à Kati, une conférence d'information appelée « SIKI KAFO » dans le but d'informer les citoyens, en général, et les autorités traditionnelles et coutumières, en particulier, sur les rôles et prérogatives de l'AIGE, du ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation ainsi que sur le contenu de la nouvelle loi électorale et de la nouvelle constitution.

La cérémonie d'ouverture était présidée par le représentant du préfet de Kati, Harouna BERTHÉ ; en présence du président de CRI-2002, le Dr Abdoulaye SALL ; des autorités religieuses et coutumières et des représentants des jeunes et des femmes. Cette conférence a été mise à profit pour fournir aux autorités traditionnelles des outils sur les rôles et prérogatives de l'AIGE, le contenu de la nouvelle constitution et le contenu de la nouvelle loi électorale ; améliorer la participation des autorités traditionnelles et coutumières aux processus politiques et électoraux ; sensibiliser les autorités traditionnelles et coutumières sur les processus politiques et électoraux ; mobiliser les communautés à la base pour les processus politiques et électoraux.

Dans leurs mots de bienvenue, le coordinateur des chefs de quartier de Kati et le maire ont remercié CRI-2002 pour cette initiative et le choix de leur localité.

Selon l'élu communal, ces conférences d'information initiées par CRI-2002 permettent de renforcer les connaissances des populations sur plusieurs sujets. Il a saisi l'occasion pour appeler la population à s'approprier le projet de nouvelle constitution et à se mobiliser massivement lors du référendum.

Dans ses mots de cadrage, le président de CRI-2002, le Dr Abdoulaye SALL, a affirmé que l'objectif ultime recherché était de permettre aux maliens d'opérationnaliser la devise : Un Peuple-Un But-Une Foi. Selon lui, les problèmes du Mali seront résolus à travers le dialogue. Raison pour laquelle CRI 2002 initie une série de dialogues civils.

Le Dr SALL a informé que des dialogues techniques seront organisés avec les experts sur la constitution, les circonscriptions administratives, les réformes administratives... De même, dit-il, il est prévu l'organisation de dialogues politiques avec le pouvoir politique.

A son tour, le représentant du préfet de Kati, Harouna BERTHÉ, a précisé que cette conférence s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du Programme EMERGE avec le soutien du NDI et l'appui financier de l'USAID, de la Coopération Suisse et de l'Ambassade Royale du Danemark.

Selon lui, il s'agit d'informer les autorités traditionnelles et coutumières, des jeunes, des femmes et des personnes vivant avec un handicap sur les processus politiques et électoraux au Mali.

M. BERTHÉ a soutenu que le processus de refondation de notre pays, une des missions assignées à la Transition en cours, passait par l'implication de nos légitimités traditionnelles dans la conduite et la gestion des affaires pu-

bliques.

C'est pourquoi, souligne-t-il qu'il est important que les légitimités soient informées, sensibilisées et formées sur les processus politiques et électoraux.

« J'ose espérer que cette conférence sera une occasion pour les autorités traditionnelles et coutumières, en plus de leur mission classique de gardiennes des valeurs de la société, de se positionner pour occuper pleinement leur place et jouer leur rôle dans les processus politiques et électoraux de notre pays », a souhaité le deuxième adjoint au préfet de Kati.

PAR MODIBO KONÉ
Source : Info Matin



LE GRIOTISME OU LE DJELIYA : Une nouvelle forme de mendicité qui ne dit pas son nom



Dans la culture malienne, les baptêmes, mariages, fiançailles sont des événements importants magnifiés et animés par les griots «Djeli». Considérés autrefois comme des maîtres de la parole et détenteurs de l'histoire, les griots, de nos jours, se servent de leur titre pour s'acquérir de l'argent. Jour après jour, cette profession héréditaire autrefois sollicitée se plonge dans une nouvelle forme de mendicité qui ne dit pas son nom. À cause de cette nouvelle pratique, le griotisme perd sa valeur et incite plus d'un Malien à pratiquer cette profession.

Au Mali, on les appelle communément les «djeli». Les griots sont des hommes de castes dotés d'un savoir-parlé hors pair. Ils sont considérés comme les maîtres de la parole, les médiateurs des conflits sociaux ou encore les détenteurs de l'histoire. Avec les mutations sociales, les griots se trouvent aujourd'hui menacés par le pouvoir de l'argent, un état de fait qui s'expliquerait par l'inondation de la société par des pseudos-griots. Sans être invités, ils débarquent à n'importe quel mariage quand et comme ils le souhaitent pour obtenir de l'ar-

gent. Triste réalité, certains vont jusqu'à recueillir des informations auprès des invités pour pouvoir faire l'éloge des mariés ou des «dembas». Malheureusement, le griotisme au Mali est aujourd'hui devenu un business assez rentable. Soucieuse de la dépréciation des valeurs cul-

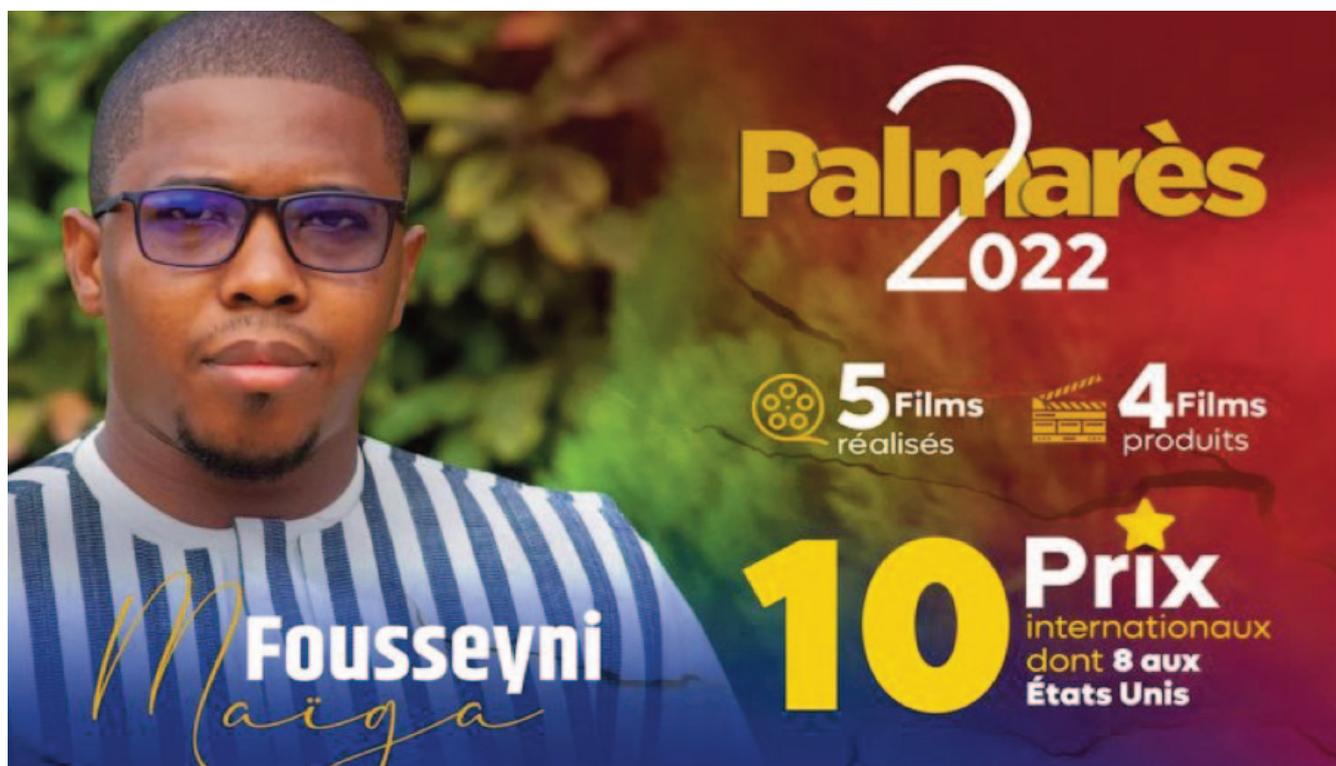
turelles, Djessou Kouyaté, griotte de son état, soutient qu'il est fort difficile de discerner les vrais griots des faux. Car, regrette-t-elle, le «djeliya» est devenu une fonction libérale. «On n'est pas griot qui veut, le griotisme est une culture qui se cultive», précise-t-elle.

C'est au cours d'une cérémonie de mariage à Sebenikoro que nous avons rencontré la griotte Awa. Elle aussi déplore la nouvelle pratique du djeliya. «Les jeunes griots n'ont pas de grandes connaissances du griotisme. Autrefois, chaque famille avait un griot familial qui réglait les affaires familiales. On ne se lève pas un beau matin pour décider d'être griot», fait-elle connaître. Un autre point souligné par la sexagénaire est l'extravagance dont les femmes font preuve lors des cérémonies. «La distribution abusive de l'argent par les femmes durant les cérémonies est d'une part responsable de cette situation. Tous sont tentés de dire n'importe quoi pour se remplir les poches, et c'est regrettable à quel point le griotisme perd sa valeur». Selon la trentenaire, le griotisme est une profession indispensable dans la culture malienne. Car, explique-t-elle, c'est le griot qui pimente les cérémonies traditionnelles avec des paroles élogieuses, évoquant nos valeurs, nos traditions, le sens de la vie...

Siguéta Salimata DEMBÉLÉ



Quatrième édition du festival international de cinéma les TERANGA : Le Mali rafle trois prix à travers le réalisateur Fousseyni MAIGA



La quatrième édition du festival international de cinéma les TERANGA, qui a débuté le jeudi 27 avril, a pris fin le samedi 29 avril 2023 au Grand Théâtre national Doudou Ndiaye Coumba Rose. Avec comme thème « Le Streaming », cette édition avait pour objectif de célébrer et de faire connaître dans leur propre pays et dans le monde ces héros que sont les acteurs et techniciens du cinéma et de l'audiovisuel africain. Notre pays, qui y était représenté avec quatre œuvres, a remporté 3 prix à travers le réalisateur Fousseyni MAIGA.

Clôturée dans la soirée du samedi 29 avril 2023, le Mali a rafilé trois prix au festival international de cinéma les TERANGA à travers le réalisateur Fousseyni Maïga. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée au Grand Théâtre national, Doudou Ndiaye Coumba Rose de Dakar, en présence de plusieurs acteurs, réalisateurs et professionnels du cinéma de plusieurs pays africains.

Le réalisateur Fousseyni MAIGA, non moins di-

recteur général du Centre National de la Cinématographie du Mali, a remporté trois prix avec son court métrage WOLONWULA (prix spécial du jury), son long métrage SIRA/SUR LA ROUTE (3ème prix du meilleur long métrage fiction) et sa série télévisée FANGA (prix de l'authenticité africaine).

Rappelons que le Directeur général du Centre national de cinématographie du Mali, Fousseyni MAIGA, avait remporté un autre prix pour son film Sira la route ainsi qu'une mention spéciale pour sa série télévisée Fanga, le Pouvoir, lors de la 28ème édition du FESPACO.

Son film WOLONWULA, en compétition officielle au festival Vues d'Afrique au Canada, a remporté 18 prix à travers le monde et se positionne dans le sillage des films maliens les plus primés.

Né de l'initiative de l'association Cinéma 221 dont les membres fondateurs sont des professionnels du cinéma sénégalais, les Téranga récompensent les talents du continent et invitent la diaspora à découvrir cette facette

du continent. Cet événement est aussi un outil d'intégration africaine, de promotion de la Destination Sénégal, de professionnalisation du secteur, et veut figurer parmi les rencontres majeures du continent. « Les Téranga », qui récompensent les talents du continent et de la diaspora, se sont transformés en un festival international qui affirme sa régularité et veut figurer ainsi parmi les rencontres majeures du continent. Le festival entend également mieux s'inscrire dans la réflexion et la formation en lançant l'Académie des « Téranga », qui sera spécialement dédiée aux femmes pour le rayonnement de la cinématographie.

Ses principales missions sont : créer des collaborations durant le marché du cinéma, nouer des liens forts de travail et d'échanges entre l'Afrique et la Diaspora par le biais du cinéma et valoriser la destination Sénégal.

■ Maffenin Diarra

Sénégal : Le journaliste d'investigation Babacar Touré évacué

Lisons le message de son avocat Me Ciré Clédor Ly, en encadré

« Absent de Dakar pour des raisons professionnelles jusqu'à jeudi soir, je viens d'être informé de l'évacuation de mon client, le journaliste d'investigation Babacar Touré à l'hôpital principal de Dakar, à la suite d'un 3ème retour de parquet et sans décision écrite d'un juge.

Le retour de parquet est une pratique illégale manifeste, parce que sans base légale, qui porte atteinte aux droits inaliénables de la défense et une entrave intolérable à l'exercice de

la profession d'avocat, autant qu'il caractérise la détention arbitraire.

Cette pratique ne s'arrêtera que si les victimes se décident à porter plainte contre le procureur de la République et l'état du Sénégal pour détention arbitraire ainsi que contre tous ceux qui acceptent d'exécuter un ordre sans fondement juridique, en donnant mandats à leurs avocats qui connaissent les procédures adéquates au niveau national et sur le plan international.

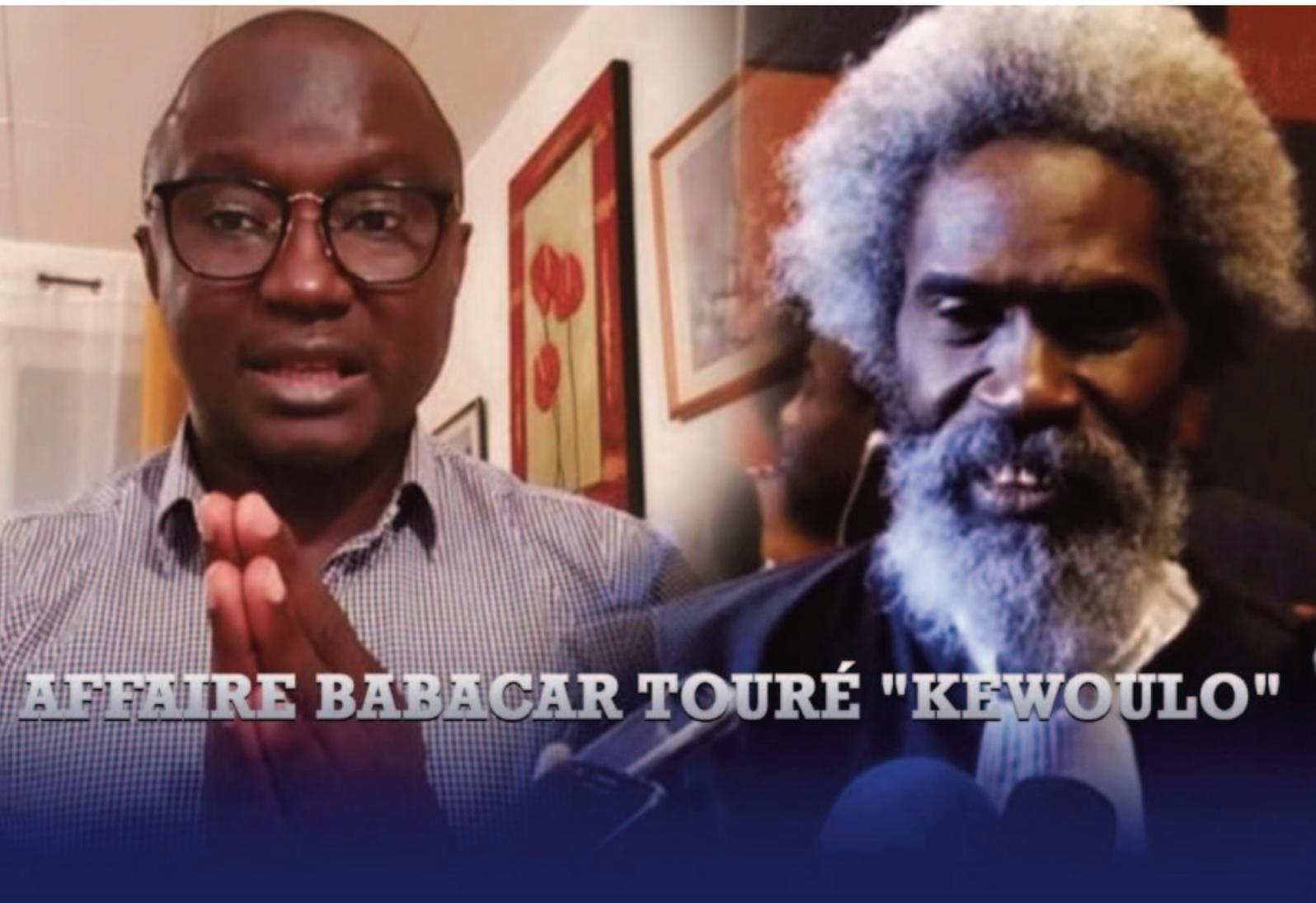
L'état du Sénégal qui rompu des années les amarres du respect de la personne humaine

et des droits fondamentaux de cette dernière qui sont le socle d'un État de droit et d'un État démocratique, exerce une véritable violence d'État sur les citoyens.

Il est donc du devoir des défenseurs des Droits de L'homme, d'utiliser en toute responsabilité, les instruments juridiques disponibles qui ne demandent qu'à être mis en œuvre, pour une riposte graduelle et légitime.

L'état du Sénégal et tous ceux qui sont impliqués dans ces retours de parquet ainsi que les instigateurs sont responsables de cette situation et seront aussi tenus comme tels pour tout ce qui pourrait arriver au citoyen Babacar Touré lequel ne manquera certainement pas de mandater le dépôt de plaintes s'il venait à se rétablir. »

Maître Ciré Clédor Ly
Membre du collectif de la défense du journaliste d'investigation Babacar Touré



AFFAIRE BABACAR TOURÉ "KEWOULO"

Julie Cabus, sur la mise en œuvre de l'ATA en Afrique : Un partenariat sur un même pied

La sous-secrétaire adjointe et sous-directrice de la formation au service de sécurité diplomatique, Julie Cabus, a animé une conférence virtuelle avec les médias le 27 avril dernier, au cours de laquelle, elle a dévoilé les opportunités infinies dont l'Afrique regorge en termes de partenaires volontaires et capables. A l'entendre, le programme l'ATA vise à construire un partenariat sur un pied d'égalité au regard des intérêts communs à relever les défis de la sécurité civile.

Le programme d'Assistance antiterroriste (ATA) du département d'État a pour objectif de mettre en relation les enquêteurs antiterroristes et leurs homologues des autorités judiciaires des pays concernés. Il a

mis en place des formations pour des compétences concrètes, comme les réponses aux situations de crise, les mesures en cas d'incident explosif, les enquêtes post-explosion et les opérations de patrouille frontalière

en milieu rural.

La conférencière du jour, la sous-secrétaire Mme Julie s'est réjouie du fait que la formation est bien accueillie par les pays hôtes qui, ajoutera-t-elle, sont incroyablement accommodants et que les succès allant des pays d'Afrique de l'Ouest jusqu'à l'Afrique de l'Est et l'Afrique du Nord témoignent également de l'engagement que bon nombre des nations avec qui le programme a travaillé ont fait pour assurer le renforcement des capacités de leurs forces de police civile.

En effet, Mme Cabus et son équipe travaillent en étroite collaboration avec les ambassades américaines dans ces pays en vue de s'assurer que celles-ci sont en phase non seulement avec Washington, mais aussi avec le pays hôte pour répondre aux besoins de chaque pays. Toutefois, elle soulignera que le temps donné pour les formations est court.

Pour elle, le plus grand défi est de pouvoir faire tout ce que nous aimerons faire de manière à ce que nous puissions le faire en toute sécurité, efficacement et le temps dont nous avons besoin pour répondre aux besoins du pays hôte.

Par ailleurs, notre conférencière a fait cas du terrorisme dont plusieurs Etats d'Afrique orientale et australe continuent de faire face, dotés de ressources suffisantes et bien organisés.

Avec des partenaires tels que le Kenya, l'ATA a positionné les forces de l'ordre pour identifier et interdire les terroristes avant une attaque ou en atténuer l'impact grâce à des capacités renforcées d'intervenants de la force tactique, d'unités d'élite de sécurité des frontières et de leadership inter institutions.

Ibrahima Ndiaye
Source : Mali Tribune



PSG et Messi : Une histoire qui termine mal

Le PSG suspend Lionel Messi pour deux semaines en raison de son voyage en Arabie saoudite sans l'accord du club. Après la défaite du PSG contre Lorient (1-3), Lionel Messi a été vu à l'aéroport de Riyad, capitale de l'Arabie saoudite, dans le cadre de son contrat d'environ 30 millions d'euros annuel comme ambassadeur du tourisme du pays. Le reste du groupe parisien était convoqué au Camp des Loges pour une séance de récupération. Le voyage de Messi a énormément surpris ceux qui n'étaient pas au courant chez ses coéquipiers parisiens. La sentence est tombée ce mardi. Le PSG a décidé de resserrer la vis en écartant Lionel Messi pour deux

semaines complètes. Durant cette période, il ne pourra ni jouer, ni s'entraîner et ne sera pas payé. Le club de la capitale a engagé une procédure disciplinaire classique. Avant de lancer cette procédure, le PSG a prévenu la commission juridique de la LFP pour être dans les clous. Si Messi ou son avocat expriment un désaccord, toutes les parties seront entendues rapidement. Depuis l'annonce de la suspension de Léo, la question de son avenir prend de l'épaisseur. En discussion avec son club depuis la Coupe du monde pour prolonger son bail, cette possibilité semble être définitivement écartée. Tout comme celle du FC Barcelone, en proie à des difficultés financières.

Selon les médias français, il est actuellement probable que l'attaquant du PSG Lionel Messi quitte pour l'Arabie Saoudite. Une offre extraordinaire, la plus importante jamais proposée à un joueur, est en préparation. Les Saoudiens rêvent de reconstituer le duel entre Cristiano Ronaldo et Lionel Messi, et sont prêts à tout pour y parvenir.

En outre, Miami continue de nourrir l'espoir d'acquiescer Messi. Le fait que son père Jorge y réside régulièrement pourrait être un argument de poids pour convaincre Messi de réaliser ce rêve.

Aichatou Sanogo





Bélier (21 mars - 19 avril)

Entreprenant et motivé, vous aurez toutes les chances de réussir dans votre job. Vous irez de l'avant, prêt à vous impliquer à fond dans ce que vous ferez. S'il vous manque des éléments pour boucler un projet, vous serez tenace pour trouver une solution.

Rien ni personne ne vous fera dévier de votre idée, car vous serez persuadé qu'elle vous rapportera des euros. Vous aurez suffisamment les pieds sur terre pour ne pas vous lancer à l'aveuglette et vous prendrez des conseils pour atteindre votre but.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous aimerez votre activité et vous serez même content de partir au travail. Parce que vous l'aurez préparée, cette journée se déroulera bien, et tout ce que vous entreprendrez sera rondement mené et très apprécié par ceux qui vous entoureront.

Jupiter pourrait vous mettre des bâtons dans les roues ou en plein dans le flou dans vos histoires d'argent. En fait, il n'y aura aucun souci particulier, en dehors des vôtres, que vous vous emploierez à cultiver négativement. Réfléchissez de main.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

L'activité professionnelle continue d'être importante. Vous menez plusieurs tâches à la fois et elles pourraient vous épuiser cérébralement. Dans votre service, il peut manquer du monde. La productivité est en baisse et l'ambiance est électrique.

Gare aux dépenses inutiles. L'argent part aussitôt qu'il entre. Pour garder un budget stable, essayez de ne pas craquer dans les sorties. Vos amis pourraient être la cause de dépenses qui tombent mal. Des concessions sont à faire pour maintenir la stabilité.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

La configuration planétaire Soleil-Mars vous obligera à défendre votre gagne-pain ! Vous ne vous contenterez pas uniquement de remplir vos tâches habituelles. Vous demanderez directement à votre directeur un poste plus en phase avec vos compétences.

Votre partenaire aura tendance à faire chauffer la carte bleue du couple. Sans faire la morale ou donner des leçons, vous lui direz tout de même de faire extrêmement attention. En effet, il ne faudrait pas que cela devienne une habitude ! Surtout pas...



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous retrouverez un bon état d'esprit et, avec lui, la volonté nécessaire pour vous engager dans les entreprises qui vous tiendront à coeur et qui seront prioritaires. De très bonnes intuitions vous guideront, que vous aurez intérêt à mettre en pratique.

Vous traverserez une période de turbulence sur le plan financier. Méfiez-vous des promesses non tenues et des abus de confiance. Ouvrez l'oeil si l'on cherche à vous vendre une occasion en or de faire du profit et voyez à qui vous aurez affaire.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre planète de secours sera Mars. Vous puiserez votre force dans sa nature combative. Vous serez sur le point de craquer. Ce ne sera pas tant un emploi surchargé que le fait de devoir tout gérer qui vous énervera. Il ne faudra plus rien vous demander.

Il n'est pas dans vos habitudes d'élever la voix pour défendre vos intérêts, préférant en référer à la justice. Mercure vous convaincra de taper du poing sur la table. Votre image en pâtira peut-être, mais votre portefeuille aura beaucoup à y gagner.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous ruminez, car l'ambiance vous agace. De la déception survient dans votre vie professionnelle. Vous êtes peu visible et les collègues évoluent sans vous. Ce climat met le feu aux poudres. Évitez de dire vos états d'âme. De la frustration est inévitable.

Si vous faites du shopping, fixez-vous des limites. Des coups de coeur sont différés. Vous réalisez manquer de moyens pour conjuguer les loisirs et les charges. Un peu de frustration est à venir. Laissez passer la journée avant de faire un achat onéreux.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Porté par un réseau efficace, vous travaillerez et avancerez de manière sereine. Défendre un projet ou conduire une mission difficile ne vous fera pas peur. En assumant vos charges et vos devoirs, ami Scorpion, vous accumulerez les compliments.

Si dans un premier temps, vous ne réaliserez pas de réelles économies, vous dépenserez votre argent plus intelligemment. Placements boursiers, création d'entreprise, cette journée sera cruciale pour prendre ou signer un engagement financier...



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous serez très consciencieux et votre perfectionnisme sera apprécié, pourvu que vous n'imposiez pas votre rythme et vos méthodes personnelles à tout le monde. Vous devrez tenir compte que chaque personne sera différente dans sa méthode de travail.

Vous aurez des ambitions financières que vous ne reniez pas. Au contraire, vous assumerez pleinement que l'argent sera loin d'être un sujet tabou. Pour preuve, vous vous démènerez pour en gagner, sans rechigner pour effectuer des heures supplémentaires.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous ne manquerez pas d'esprit d'entreprise, même si parfois Saturne vous donnera du fil à retordre dans votre secteur d'activité. Quelques réussites pourraient parsemer votre route professionnelle, non grâce à la chance, mais par votre travail acharné.

Sur le plan comptable, vous manquerez d'esprit d'initiative. Au pied du mur, il deviendra urgent de trouver une porte de sortie, mais Jupiter ne vous rendra pas la tâche facile. Lancez-vous un défi en frappant à la porte d'un interlocuteur financier.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Une nouvelle activité professionnelle vous tente. Des démarches sont amorcées pour décrocher un poste en affinités avec vos compétences. Uranus votre planète, vous donne envie de changer d'air. Quitter l'entreprise pour une nouvelle est une situation possible.

Essayez de garder votre trésorerie. Gare aux imprévus qui mangent une partie du budget. Si vous faites des achats, comparez les tarifs et ne tombez pas sur le premier article. Des coups de coeur restent probables. Ils peuvent être regrettés par la suite.



Poisson (19 février - 21 mars)

Porté par les bons auspices de Vénus, vous mettez votre talent au service de votre employeur, mais aussi à celui de votre créativité, et de votre réputation. Ami Poissons, pour reprendre un célèbre terme du cinéma, vous serez bancable ! En ce début de mois, vous allez vous assurer que les vases resteront communicants entre vos recettes et vos dépenses, histoire de vivre un mois sans soucis financiers... Votre partenaire vous fera une remarque : pour acheter plus, il faut gagner plus !

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1273 **Malikilé**



1274 **Malikilé**



1275 **Malikilé**



1276 **Malikilé**



1277 **Malikilé**



1278 **Malikilé**



1279 **Malikilé**



1280 **Malikilé**



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23